

Economie | Le surendettement en baisse



La Banque de France de Bordeaux et la Préfecture de Gironde annoncent une baisse du nombre de dossiers de surendettement sur le territoire. Au niveau national, la tendance est la même, avec un nombre de dossiers au plus bas depuis les années 90. Le résultat de l'étude typologique de 2018 a été commenté par Thierry Suquet, secrétaire général de la Préfecture de Gironde, Denis Lauretout, Directeur régional de la Banque de France, et David Duriez, responsable du service des particuliers et institutionnels de la Banque de France.

7% de moins. La baisse du nombre de dossiers de surendettement déposés auprès de la commission de surendettement de Gironde est légèrement en deçà des statistiques nationales et les 10% de baisse affichés. Au niveau national, le nombre total de dossiers s'élève à plus de 162.000, avec une valeur historique, celle des primo-dépôts (91.899) proche du chiffre de 1990, année de mise en œuvre de la loi Niertz sur la prévention et l'accompagnement des personnes surendettées.

Pour ce qui est du profil des personnes surendettées, « dans la majorité des cas, le débiteur n'a pas de conjoint ou est en cours de séparation, précise David Duriez, membre de la commission de surendettement de Gironde, ensuite plus d'un ménage surendetté sur cinq est une famille monoparentale, alors que ces dernières représentent moins d'un ménage français sur dix ». Le seuil de pauvreté est également une donnée qui n'est pas sans signification, selon David Duriez, plus d'une personne surendettée sur deux est issue d'un ménage vivant sous le seuil de pauvreté. Le membre de la commission surendettement Gironde évoque un point satisfaisant selon lui : « plus d'une personne sur cinq ne comporte plus aucune dette à la consommation, contre une sur dix en 2011. Selon David Duriez, cela s'explique par la Loi Lagarde de 2010 et la Loi Consommation de 2016, dont les bienfaits se font ressentir aujourd'hui. En revanche, deux caractéristique des personnes en situation de surendettement restent alarmantes d'après l'enquête typologique : « la moitié des personnes surendettées à de 35 à 54 ans, explique David Duriez, et nous avons noté une augmentation du nombre de seniors qui se mettent en difficulté pour aider leurs enfants ou petits-enfants ».

La Nouvelle-Aquitaine légèrement en deçà des chiffres nationaux

Les régions Hauts-de-France, Normandie et Centre-Val de Loire sont les plus touchées par ce phénomène. Si la Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions le moins touchées, plusieurs départements comptent un fort taux de

personnes en situation de surendettement. En effet, la Creuse et le Lot-et-Garonne sont les départements où le taux de pauvreté et de chômage sont le plus élevés, ce qui peut expliquer le nombre de personnes en situation de surendettement. Un point positif subsiste tout de même : le montant de l'endettement médian de ces deux départements est nettement inférieur à la moyenne française : 12.643 et 13.454 euros contre 16.812 au niveau national. A noter que le surendettement en France représente 6,6 milliards d'euros.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Yoan Denéchau

Publié sur aqui.fr le 18/02/2019

[Url de cet article](#)